



GUIDE

des séjours éducatifs
HIVER-PRINTEMPS 2025

4-17 ANS





SOMMAIRE

Les engagements de la municipalité p. 4

Nos préoccupations en séjour p. 5

Les vacances d'hiver

Ceillac - 6-11 ans - chalet les Mélèzes p. 6

Les Gets 9-11 ans - chalet les Gentianes p. 7

Sport d'hiver - 12-14 ans p. 8

Sport d'hiver - 15-17 ans p. 9

Dès 4 ans, les vacances en colonie, c'est bon pour grandir p. 10/11

Les vacances de printemps

Ménilles Poney - 4-6 ans - château de Menilles p. 12

Ménilles Harry-Potter - 6-11 ans - château de Menilles p. 13

Modalités d'inscription p. 14

Tarifs et conditions générales p. 15



ÉDITO

Depuis des décennies, les colonies de vacances sont bien plus qu'un simple temps de loisirs : elles représentent une véritable opportunité de grandir, de découvrir de nouveaux horizons et d'apprendre à vivre en collectivité. Dans un contexte national où les départs en colonies connaissent une baisse marquée, la Ville de Gennevilliers persiste à défendre l'importance de ces moments d'évasion pour tous les enfants. Plus que jamais, nous croyons aux bienfaits éducatifs des séjours.

En 2025, nos propriétés municipales de Ceillac, Les Gets et Ménilles accueilleront les enfants pour des vacances inoubliables. Nos équipes, formées et attentives, s'attachent à créer un environnement bienveillant, en phase avec les attentes éducatives de la Ville.

Pour les plus jeunes, ces séjours sont une première immersion dans la vie en groupe, avec des activités variées qui stimulent la curiosité. Quant aux adolescents de 12 à 17 ans, ils auront l'occasion de se dépasser dans des environnements propices à l'exploration et à la réflexion. Ces séjours, encadrés par des partenaires choisis avec exigence par la Ville, permettent de garantir le bien-être de tous les jeunes participants.

Consciente des défis économiques que rencontrent de nombreuses familles, la Ville de Gennevilliers reste déterminée à offrir des séjours accessibles à tous. En ajustant notre politique tarifaire selon le quotient familial, nous maintenons notre objectif de permettre à chaque enfant de vivre ces moments uniques. Dans un contexte où le pouvoir d'achat est une réelle préoccupation pour de nombreux foyers, nous continuons à garantir à nos jeunes des vacances enrichissantes.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Laurent Noël

adjoint au maire délégué aux séjours de vacances

LES ENGAGEMENTS

de la municipalité

Les centres de vacances sont un lieu d'apprentissage et d'exercice de la citoyenneté favorisant une participation active et réfléchie des enfants et des jeunes.

Les 6/11 ans scolarisés à l'école primaire

Ils seront accueillis au sein des propriétés municipales, dans un cadre sécurisant pour les enfants, avec des équipes recrutées et accompagnées par le service municipal des séjours éducatifs.

Des activités pensées, ludiques et multiples basées sur le jeu, la découverte et le respect du rythme des enfants.

Les 12/17 ans scolarisés au collège et au lycée

La Ville souhaite axer ces séjours sur le développement de l'autonomie et la responsabilisation du groupe et de l'individu. Mais aussi faire découvrir aux adolescents des environnements différents, des disciplines sportives ou culturelles.

La pratique du ski en séjour

Pour les débutants comme pour les confirmés, l'objectif des équipes est de permettre un contenu adapté aux besoins de chacun, avec du matériel approprié aux niveaux et aux conditions de la station. Après la prise en charge du matériel et une mise en jambe la première journée, des groupes de niveaux seront constitués par les moniteurs diplômés de l'ESF.

Après avoir acquis les bases de l'autonomie (s'équiper, glisser, maîtriser sa vitesse, virer, ralentir, utiliser les remontées mécaniques) les enfants partiront à la découverte des pistes et des possibilités du domaine skiable de la station.

Nos préoccupations en séjour

Bien manger

Les centres de vacances sont une autre manière de découvrir le monde et ses richesses, de changer ses habitudes. Durant le séjour, nous veillons à l'équilibre, la quantité et la variété des repas. Nous cherchons à faire de la salle à manger un lieu agréable, à éviter que les repas se passent dans le bruit, à aider les petits à découper la viande et à éplucher les fruits. Un animateur par table fera découvrir aux enfants des aliments qu'ils ne connaissent pas. Sans les forcer, nous les invitons à goûter, prendre du plaisir à manger, voir, sentir et savourer.

Signalez-nous impérativement les allergies ou intolérances alimentaires dans le carnet sanitaire avant le séjour. Pour ceux qui n'en mangent pas, une alternative à la viande de porc sera proposée.

L'hygiène et le suivi médical

Chaque jour, l'assistant sanitaire veillera à faire un point avec l'équipe sur la vie de séjour de chaque enfant. Une attention particulière est portée à l'hygiène (propreté du linge, brossage des dents, vigilance aux poux etc).

Dès le début du séjour, il prendra connaissance des carnets sanitaires et organisera la prise éventuelle de traitement sur ordonnance. En cas d'accident ou de besoin, nous consulterons le médecin puis nous vous en informerons. Veillez à compléter minutieusement les carnets sanitaires. Après le séjour, les frais médicaux apparaîtront sur votre facture, nous vous remettrons les feuilles de soins vous permettant d'être remboursé par votre sécurité sociale et votre mutuelle.

Attention : aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.

Ranger sa chambre

Chaque jour l'équipe d'animation encourage l'enfant et l'aide à organiser son espace de vie : ranger ses affaires pour mieux les retrouver, se préparer confortablement pour les activités.

Se coucher, se lever

Chaque enfant a besoin de dormir, beaucoup ou peu en fonction de son propre rythme. Afin de bien profiter de ses vacances, l'équipe d'animation veillera à organiser le coucher et le lever de chacun pour qu'il profite au mieux de ses vacances à son rythme.

Rester en contact avec ses proches

Nous déconseillons aux familles de téléphoner, car les séjours, c'est aussi s'éloigner de la maison pour mieux la retrouver. Souvent le téléphone fait mesurer la distance et la séparation, rend tristes les plus petits. Nous limitons les appels aux seuls besoins exprimés par l'enfant qui manifeste l'envie de reprendre contact avec sa famille. Pour rassurer et informer les parents, nous avons choisi d'apprendre à l'enfant à utiliser d'autres outils, nous l'encourageons à écrire. En cas de besoin, nous vous téléphonerons en complément des photos que l'équipe publiera sur la plateforme quotidiennement.

Inscriptions jusqu'au **lundi 18 novembre 2024 inclus**

CELLAC **6 -11 ans** (scolarisés en primaire)

Hautes-Alpes



*Visite virtuelle



Dates

(à plus ou moins 24h)

15/02 - 22/02

22/02 - 01/03

Accueil

45 enfants

Transport

**TGV et car
ou train de nuit
et navette**

Site et hébergement

Au cœur des montagnes du Queyras, à 1 640 mètres d'altitude, le chalet les Mélèzes, propriété geneveilloise, se situe en contrebas de la station de ski. Les enfants y seront accueillis pour une semaine. Face aux montagnes, ils évolueront dans un magnifique chalet sur deux étages, chaque chambre dispose de 4 lits superposés avec sanitaires intégrés, permettant autonomie et apprentissage de la vie en collectivité.*

Activités

Le séjour à Ceillac est adapté aux plus jeunes pour l'apprentissage du ski avec l'ESF, à raison de 5 séances de 2 heures, et remise des insignes en fin de séjour en présence des moniteurs. Jeux de neige, luge, balades en raquette et promenades dans le village. Grands jeux, activités manuelles et arts plastiques.

Encadrement

Le groupe d'enfants est accompagné d'une équipe de 8 adultes, un-e directeur/trice, un-e assistant-e sanitaire et 6 animateur-rices recruté-es par le service municipal des séjours éducatifs.



LES GETS

9 -11 ans (scolarisés en primaire)

Site et hébergement

Station située en moyenne montagne entre 1 200 et 1 900 mètres d'altitude. À 630 km de Paris, le village des Gets dominé par le massif du Mont Blanc offre une multitude d'activités en lien avec la montagne.

Le chalet les Gentianes* est une propriété municipale, il se trouve à la sortie du village et à 5 mn à pied des pistes. Au cœur du domaine des portes du soleil (2ème domaine skiable d'Europe), le site sur deux étages dispose de chambres de 4 à 6 lits superposés avec sanitaires intégrés, permettant l'autonomie et apprentissage de la vie en collectivité.

Activités

6 demi-journées de ski les après-midis avec des moniteurs ESF et remise des insignes en fin de séjour. Découverte de la montagne et du village, patinoire et possibilité de randonnée raquette, gravure et sculpture sur bois.

Encadrement

Le groupe d'enfants est accompagné d'une équipe de 8 adultes, un-e directeur/trice, un-e assistant-e sanitaire et 6 animateur-rices recruté-es par le service municipal des séjours éducatifs.



Haute-Savoie



*Visite virtuelle



Dates

(à plus ou moins 24h)

15/02 - 22/02

Accueil

45 enfants

Transport

TGV et car



DESTINATION SPORT D'HIVER

12-15 ans

(scolarisé
au collège)

Alpes ou Pyrénées



Dates

(à plus ou moins 24h)

15/02 - 22/02

22/02 - 01/03

Accueil

30 jeunes

Transport

TGV et car

Site et hébergement

Domaine skiable français, Alpes ou Pyrénées, découverte ou progression du ski.

Le chalet dispose de chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires intégrés et des rangements individuels pour les jeunes. Salle de restauration et salles d'activités intégrées. Hébergement dédié au groupe de Gennevilliers.

Activités

6 cours de ski avec moniteurs et passages de diplômes avec l'Ecole de Ski. Pratique du ski le reste de la journée avec l'équipe d'animation.

Encadrement

Le groupe de jeunes est accompagné d'une équipe de 4 adultes, (un-e directeur-riche, un-e assistant-e sanitaire et deux animateur-rices recruté-es par le prestataire.



DESTINATION SPORT D'HIVER

15 -17 ans

(scolarisé
au lycée)

Site et hébergement

Domaine skiable, Alpes Européennes, découverte ou progression du ski ou du snow.

Le chalet dispose de chambres de 2 à 6 lits avec sanitaires intégrés et des rangements individuels pour les jeunes. Salle de restauration et salles d'activités intégrées. Hébergement adapté à l'accueil des groupes.

Activités

6 cours de ski ou surf pour toute la semaine avec moniteurs ESF et passages de diplômes, pratique du ski le reste de la journée avec l'équipe d'animation.

Encadrement

Le groupe de jeunes est accompagné d'une équipe de 4 adultes, (un-e directeur-riche, un-e assistant-e sanitaire et deux animateur-rices recruté-es par le prestataire.

Haute-Savoie



Dates

(à plus ou moins 24h)

15/02 - 22/02

22/02 - 01/03

Accueil

30 jeunes

Transport

TGV et car



Dès 4 ans



LES VACANCES EN COLONIE, C'EST BON POUR GRANDIR

La première séparation génère des inquiétudes légitimes. C'est une expérience nouvelle pour l'enfant et pour les parents aussi.

Le séjour est la première expérience de séparation. Votre enfant est-il prêt ?

Vous regardez votre enfant grandir. Peu à peu il revendique de savoir faire par lui-même. Vous savez vous y prendre pour le rassurer. Regardez comment il réagit quand vous lui parlez de partir en colonie de vacances avec d'autres enfants.

Vous pouvez stimuler quelques réflexes : faire son lit, sa toilette, se débrouiller pour s'habiller ou par exemple préparer son sac de piscine ou ses affaires d'école.

Tous ces petits gestes quotidiens, il les retrouvera avec son animateur-riche durant le séjour.

Comment vais-je rassurer mon enfant pour son départ, lui montrer que je suis confiant-e ?

Les autres enfants seront plus ou moins dégourdis, comme le vôtre, si vous préparez sa valise avec lui pour qu'il reconnaisse ses affaires. Il pourrait discuter avec vous de ce qu'il va faire avec ce que vous avez placé pour son séjour, sans oublier le doudou.

Votre enfant à vous est un être particulier, pour nous aussi !

Rapidement, le référent de sa chambre de 6 enfants connaîtra particulièrement bien votre enfant pour l'entourer sur tous les temps de la vie quotidienne.

La relation avec les familles avant le séjour

Lors des réunions d'information et de présentation, les enfants et les parents peuvent rencontrer l'équipe d'animation et découvrir l'organisation du séjour.

Si votre enfant a le désir d'aller en vacances avec des enfants de son âge durant quelques "dodos", cette rencontre avec l'équipe d'animation permet de répondre à vos questions et à vos enfants d'avoir déjà des repères rassurants en arrivant le premier jour.

Le projet pédagogique

La direction de séjour élabore avec son équipe un "projet pédagogique" qui expose clairement les grandes lignes de la vie quotidienne et justifie les orientations du séjour.

Il vous sera présenté : c'est une bonne base pour mieux comprendre l'état d'esprit dans lequel vont travailler les équipes d'encadrement des enfants.

Le rythme

Tout d'abord il y a la journée type qui est un précieux repère pour les petits.

Votre enfant va nourrir son besoin de rituel et sera bientôt en colo comme un poisson dans l'eau. Dans tout séjour, des temps dits "libres" permettent aux enfants de faire des pauses avec le rythme des activités prévues, des temps où chaque enfant s'oriente selon son besoin, car cette liberté bien entourée répond au rythme personnel de votre enfant.

Ce que les petits vont pouvoir vivre et partager avec les animateurs et les autres enfants

L'arrivée du printemps c'est le foisonnement : prairie et forêt pour jouer, glaner, fabriquer, observer la nature, sa flore, sa faune, les insectes. Répondre à sa curiosité et la susciter, c'est la vocation d'une équipe d'animation ayant une bonne connaissance du public maternel.



Inscriptions jusqu'au **lundi 17 février 2025 inclus**

MÉNILLES PONEY

4 - 6 ans (scolarisés en école maternelle)

Eure



Visite virtuelle



Dates

14/04 - 20/04

21/04 - 27/04

Accueil

36 enfants

7 adultes

Transport
Car

Site et hébergement :

Un bâtiment dans lequel chaque chambre dispose de 6 lits avec salle de bains. L'équipe d'animation est à proximité immédiate. Deux grandes salles d'activités équipées, peintures et activités manuelles. Sanitaires adaptés aux enfants de maternelle. Aire de jeux extérieure.

Activités :

Balades en forêt, à pied ou en poney. Une animatrice qualifiée prend soin de la rencontre entre les petits et les poneys sur le centre. L'univers de vacances est idéal pour satisfaire la curiosité et les besoins des petits. L'équipe stimule l'observation du milieu naturel, à travers les jeux et la découverte, mais aussi les sorties à la piscine, les parcours à vélo.

Le rythme et le développement de l'autonomie sont les axes pédagogiques travaillés auprès des plus petits, pour lesquels il s'agit le plus souvent d'un premier départ. Une attention particulière est portée sur cette première expérience par une équipe d'animation ayant une bonne connaissance du public maternel.

Le centre maternel de Ménilles est doté de rangements, veilleuses individuelles de nuit. L'univers du collectif vient enrichir l'exploration des enfants, dans le milieu naturel de la propriété de la Ville, où liberté et sécurité se conjuguent sous l'œil vigilant des équipes.

Et durant le séjour, l'équipe de Ménilles publie régulièrement des photos des enfants sur le blog. Différents moments font l'objet de reportages pour que les parents suivent le séjour (repas, activités, veilleuses...).



MÉNILLES HARRY POTTER

6-11 ans (scolarisés
en école
élémentaire)

Site et hébergement

Un bâtiment disposant d'un rez-de-chaussée avec chambres à l'étage, intégrant les sanitaires. Grandes salles d'activités et cuisine aménagée pour les petits déjeuners et les ateliers culinaires, brunchs en perspective.

Activités :

Harry Potter est de retour à Ménilles. Tours de magie garantis ! Tournois de quidish et cours d'anglais, fabrication de potions. Randonnées à vélos, piscine, pêche, construction de cabane, courses d'orientation et grands jeux d'aventuriers !

Et durant le séjour, l'équipe de Ménilles publie régulièrement des photos des enfants sur le blog.



Eure



Visite virtuelle



Dates

14/04 - 20/04

21/04 - 27/04

Accueil

30 enfants

6 adultes

Transport

Car



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour préinscrire votre enfant en centre de vacances, rendez-vous désormais sur l'espace famille.

Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au

lundi 18 novembre 2024 inclus (pour les séjours hiver)

lundi 17 février 2025 inclus (pour les séjours printemps)



Si vous n'avez pas ouvert votre espace famille, vous pouvez le créer en scannant le QR CODE ci-dessous.



La Ville continue à donner accès au tarif des séjours en fonction du quotient familial de la famille. Pour connaître votre tarif, vous pouvez saisir votre numéro de quotient sur le site de la ville page vacances.

Il est obligatoire de faire votre premier et votre deuxième choix proposé en fonction de l'âge de votre enfant. Les attributions de séjours se feront sur la base des critères définis ci-dessous dans le souci de donner accès au plus grand nombre d'enfants et jeunes genevillois :

- Respect du délai de préinscription :
le lundi 18 novembre 2024 pour les séjours d'hiver
et **le lundi 17 février 2025 pour le séjour printemps**
- Un des représentants légaux est domicilié à Gennevilliers et dispose d'un quotient familial à jour, l'enfant réside à Gennevilliers
- Les factures des séjours précédents sont soldées
- L'équilibre d'accès entre les différents quartiers, les filles et les garçons est assuré
- Si l'enfant a bénéficié d'un séjour similaire ou est déjà parti au cours de l'année, la priorité est donnée aux enfants et jeunes qui ne sont pas partis l'année précédente ou en cours d'année
- L'enfant par son âge, va participer à son dernier séjour et l'équilibre des âges est assuré

TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription sur un séjour n'est effective qu'après le versement par la famille d'un minimum de 33% du prix du séjour et la fourniture des pièces nécessaires au départ en séjour de l'enfant. Les règlements des participations peuvent être opérés, en numéraire, carte bancaire, par chèque bancaire libellé au Trésor Public, par virement d'un organisme ou en ligne sur le portail de la ville. Les Tickets loisirs (Caisse d'Allocations Familiales), les chèques vacances (Association nationale des chèques vacances), les participations financières des comités d'entreprise ou autres prises en charges institutionnelles sont acceptées.

Une famille peut bénéficier d'un rythme de paiement lui permettant d'effectuer en 3 fois les règlements qui l'engage à avoir réglé 100 % de sa participation familiale, avant le départ du séjour. Une fois votre inscription confirmée, tout désistement ou annulation entraînera des frais :

33 %	du montant de la participation, pour un désistement ou une annulation survenant à plus de 45 jours avant le départ.
66 %	du montant de la participation, pour un désistement ou une annulation survenant à 15 jours avant le départ.
100 %	du montant de la participation, pour un désistement ou une annulation survenant moins de 15 jours avant le départ.

La date de prise en compte d'un désistement ou d'une annulation sera effective à réception d'un écrit rédigé par la famille.

En cas d'avis médical, incompatible avec la participation de l'enfant en séjour (sur justificatif) ou en cas de décès d'un parent (sur justificatif), la famille n'aura rien à payer pour l'annulation du départ. Les sommes déjà versées par la famille seront remboursées.

Le ticket loisirs CAF ne pouvant être validé que par la participation effective de l'enfant ou du jeune au séjour, il sera restitué aux familles et ne pourra être utilisé comme mode de règlement des frais de désistement.

Après le retour, une facture complémentaire, relevant les frais occasionnés dans le séjour, tels que les frais médicaux et frais divers, pourra être présentée aux familles, ainsi que, concernant des jeunes âgés de 12 à 17 ans, des frais de retour anticipés ou de réparation de dommages.

**SERVICE ACCUEIL
DÉMARCHES ET PRESTATIONS**
01 40 85 62 52 (horaires mairie)

**SERVICE MUNICIPAL
DES SÉJOURS ÉDUCATIFS**
7^e étage – 01 40 85 65 44
smv4-17@ville-genevilliers.fr

Service de l'enfance - 7^e étage - 01 40 85 65 61
Service club ados - 8^e étage - 01 40 85 67 89
Service jeunesse - 8^e étage - 01 40 85 65 60

Maison du tourisme - 58 rue Pierre-Timbaud
OML : 01 40 85 48 12 - OTSI : 01 40 85 48 11

ville-genevilliers.fr



Gennevilliers
L'AUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE